

## REVUE FISCALE DU PATRIMOINE

Président-Directeur Général,

Directeur de la publication :

PHILIPPE CARILLON

Directrice éditoriale :

CAROLINE SORDET

(caroline.sordet@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef :

CLAIRE RICHERT

TÉL. : 01.45.58.93.95

claire.richert@lexisnexis.fr

Chargée d'édition :

MARIE-HÉLÈNE GIBAUT

TÉL. : 01.45.58.93.18

marie-helene.gibault@lexisnexis.fr

Conseiller :

JEAN-FRANÇOIS PILLEBOUT

Direction scientifique :

BERTRAND SAVOURÉ, notaire à Paris et

président de la chambre des notaires de Paris.

OLIVIER DEBAT, agrégé des facultés de droit,

Toulouse 1 Capitole, avocat au barreau de Toulouse

Comité scientifique :

PATRICE BONDUËLLE, notaire à Paris

LAURENT BENOUDIZ, expert-comptable,

commissaire aux comptes, président de l'ordre

des experts-comptables, Paris-Ile-de-France

OLIVIER DEBAT, agrégé des facultés de droit,

professeur à l'université Toulouse 1 Capitole,

avocat au barreau de Toulouse

PASCAL JULIEN SAINT-AMAND, notaire à Paris

ERIC PORNIN, avocat, consultant auprès

du CRIDON de Paris

OLIVIER DE SAINT CHAFFRAY, avocat associé

JEAN-JACQUES LUBIN, fiscaliste au CRIDON

de Paris

Crédit photos :

© GETTYIMAGES - ANTHIA CUMMING

(Photo - première de couv)

Direction Marketing Opérationnel / Publicité

Caroline Spire

Responsable clientèle publicité

caroline.spire@lexisnexis.fr - 01 45 58 94 69

Catherine Thevin

Responsable du marketing opérationnel

catherine.thevin@lexisnexis.fr - 01 45 58 93 05

Correspondance : CLAIRE RICHERT

(Revue fiscale du patrimoine)

141, RUE DE JAVEL 75747 PARIS CEDEX 15

Relations clients :

TÉL. : 01.71.72.47.70

www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2019 :

• FRANCE (MÉTROPOLE) :

372,67 EUROS TTC

• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :

405,00 EUROS HT

• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :

FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) :

35,74 EUROS TTC

• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS (FRANCO) :

39,00 EUROS HT

• OFFRE SPÉCIALE ÉTUDIANTS :

http://etudiant.lexisnexis.fr/

LEXISNEXIS SA

SA AU CAPITAL DE 1.584.800 EUROS

552 029 431 RCS PARIS

PRINCIPAL ASSOCIÉ :

REED ELSEVIER FRANCE SA

SIÈGE SOCIAL : 141, RUE DE JAVEL,

75747 PARIS CEDEX 15

EVOLUPRINT

PARC INDUSTRIEL EURONORD

10, RUE DU PARC - 31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 5998

N° Éditeur : 5816

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : N° 0619 T 81789

ISSN : 2262-4147

Origine du papier : Allemagne

Taux de fibres recyclées : 6 %

Certification : 100 %

Impact sur l'eau : P<sub>TOT</sub> = 0,01 kg / tonne



Ce numéro comporte deux encarts jetés intitulés :

« Offre été revues » et « Droit de la famille »

## 5 Rebâtir une cathédrale



L'édifice que forment les innombrables lois et circulaires, les entrelacs d'instructions, de conventions et autres textes épars de la fiscalité française est comme la cathédrale incendiée : il tient encore debout ; on peut croire de loin à sa solidité, mais on voit de près la fragilité et le péril. Plus ancienne que la cathédrale – l'impôt est vieux comme l'État – la construction fiscale est nettement moins flamboyante. Et si les lois de l'architecture imposent à la cathédrale une complexité magnifique et mystérieuse, les législateurs, en se succédant, ont imposé à l'édifice fiscal une complexité inutile et redoutée, l'enveloppant parfois d'un mystère préoccupant.

Il est temps de rebâtir.

Sans émotion, sans élévation de l'âme ou de l'esprit, la cause n'en n'est pas moins nationale et commune. Notre identité se fonde aussi sur notre capacité et notre acceptation collective à financer, à partager, à contribuer, à redistribuer... Entre ceux qui revendiquent et lèvent le poing, en jaune ou en rouge, et ceux qui refusent, s'enfuient ou trafiquent, il y a tous les autres, qui demandent que soit repensé un impôt simple, juste et lisible, et qui imaginent, avec la part d'angélisme des bâtisseurs de cathédrales, que cela doit être possible.

L'État, à son sommet, a décidé que la cathédrale incendiée serait rebâtie « plus belle encore » en 5 ans. Une annonce qui sonnait comme un défi. Des mesures ont été prises, dans l'élan immédiat d'un consensus admirable pour que changent les lois, et pour que soient bousculées les administrations. Il faudrait moins de temps pour rebâtir l'édifice fiscal, défi plus grand encore, mais sans doute plus de bousculade et beaucoup moins de consensus.

Pour que l'édifice fiscal traverse encore toutes les tempêtes et supporte tous les embrasements des hommes et de l'histoire, pour qu'il dure encore mille ans et plus, il lui faut, de part et d'autre, arcs boutants et contreforts : ils se nomment stabilité, accessibilité et équilibre. On aperçoit ici ou là quelques signes d'espérance. Mais il est temps de s'y mettre vraiment.

**Bertrand SAVOURÉ**

notaire à Paris,

co-directeur de la Revue fiscale du patrimoine